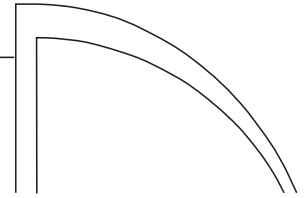
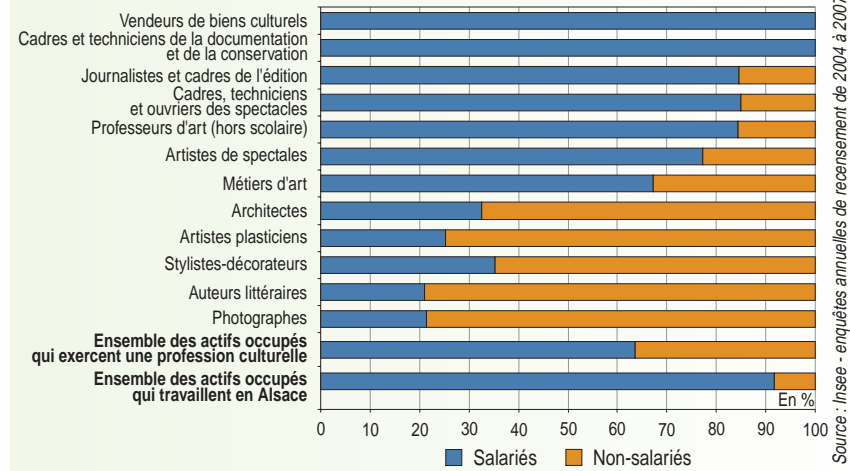


L'emploi salarié et non salarié



En 2005, 12 100 personnes déclarent, lors des enquêtes annuelles de recensement, exercer une profession spécifique du domaine des arts, des spectacles et de l'information, ce qui équivaut à 1,5 % de la population ayant un emploi dans la région. Parmi ces personnes, 4 900 occupent un emploi dans une unité économique relevant du secteur de la culture et 7 200 travaillent dans un autre secteur d'activité. Ainsi, le commerce de détail d'optique et de photographie emploie fréquemment des photographes et des stylistes sont présents dans l'industrie textile.

Parmi les actifs occupés exerçant un métier culturel, 4 sur 10 sont des non-salariés



Par ailleurs, 11 000 personnes ont un emploi dans un établissement dont l'activité principale est culturelle. En plus des 4 900 personnes exerçant

une profession culturelle, 6 100 personnes de ces établissements exercent une profession non culturelle. On peut citer, par exemple, les

Les actifs occupés résidant en Alsace, travaillant dans le secteur de la culture ou exerçant une profession culturelle

Champ A

Professions culturelles

12 100 actifs occupés,
dont 7 200 exerçant hors activité culturelle

Champ C

Secteur d'activité culturelle et professions culturelles

4 900 actifs occupés
exerçant une profession culturelle
dans une activité culturelle

Champ B

Secteur d'activité culturelle

11 000 actifs occupés,
dont 6 100 exerçant une profession non culturelle

Champ A : actifs qui exercent une profession culturelle dans un secteur d'activité culturelle ou non culturelle.
Exemple : designer dans l'industrie automobile

Champ B : actifs qui travaillent dans une activité culturelle et qui exercent une profession culturelle ou non culturelle.
Exemple : secrétaire dans un cabinet d'architecture

Champ C : champ d'intersection qui rassemble les actifs exerçant une profession culturelle dans une unité économique du secteur d'activité culturelle.
Exemple : conservateur dans un musée

Source : Insee - enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

L'emploi salarié et non salarié

comptables qui travaillent dans une maison d'édition ou encore les secrétaires dans les cabinets d'architecture.

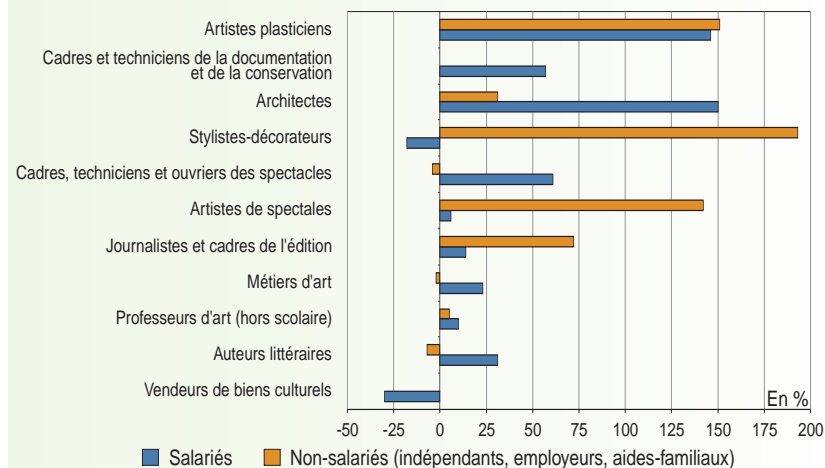
Le poids de l'emploi culturel dans l'emploi total en Alsace est de l'ordre de 1,5 %. Le poids de l'Alsace dans l'emploi culturel de l'ensemble de la métropole est de 2,2 %. Rapportée à l'emploi hors Île-de-France, la part de l'Alsace est proche de 4 %.

Forte croissance des non-salariés parmi les métiers culturels

Sur la période 1999 à 2005, le nombre de personnes pratiquant un métier culturel en qualité de non-salarié a considérablement augmenté en Alsace. En 2005, 36 % des actifs occupés dans ces professions sont concernés et leur part dans les métiers culturels est équivalente à celle de la France métropolitaine ; celle-ci était de 31 % en 1999 dans la région. À titre de comparaison, en 2005, seulement 8 % de l'ensemble des actifs ayant un emploi ont un statut de non-salarié.

En six ans, le nombre d'actifs occupés exerçant une profession

Évolution de l'emploi dans les professions culturelles entre 1999 et 2005



culturelle a progressé de 23 % en Alsace. Les non-salariés sont à l'origine de cette forte croissance (+45 %) et représentent actuellement 4 400 personnes, tandis que le nombre de salariés atteint 7 700 personnes, soit une progression de 13 %.

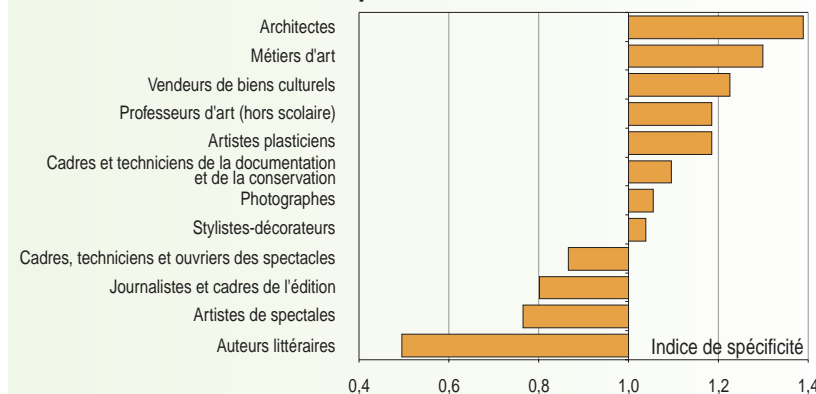
La très forte augmentation des non-salariés est principalement liée aux métiers des arts plastiques, artistes et graphistes dont le nombre a presque triplé. Les graphistes constituent un des métiers les mieux représentés, avec 15 % des actifs occupés. Dans ces professions, huit personnes sur dix

sont des indépendants, c'est également le cas des photographes, des auteurs littéraires et des artistes plasticiens.

Certaines professions sont aussi en forte croissance, en termes de salariés, comme les architectes (+150 %), les professions techniques et technico-artistiques du spectacle (+60 %) ou celles de la documentation (+60 %). En revanche, le nombre de graphistes salariés diminue de 20 % et celui des vendeurs de biens culturels de 30 %.

Par rapport à la France métropolitaine, les ouvriers d'art, les architectes et, dans une moindre mesure, les artistes plasticiens, sont surreprésentés en Alsace.

Métiers d'art et profession d'architecte : de fortes spécificités alsaciennes



Lecture : il y a proportionnellement en Alsace 1,4 fois plus d'architectes qu'en France métropolitaine.

Les métiers de la culture de plus en plus féminisés

En 2005, 5 400 femmes exercent une profession culturelle, ce qui représente 45 % des emplois de la culture. Leur part a crû de trois points depuis 1999 et dépasse de deux points celle de la France métropolitaine.

Les femmes sont plus souvent salariées. En Alsace, dans les métiers de la culture, sept sur dix le sont

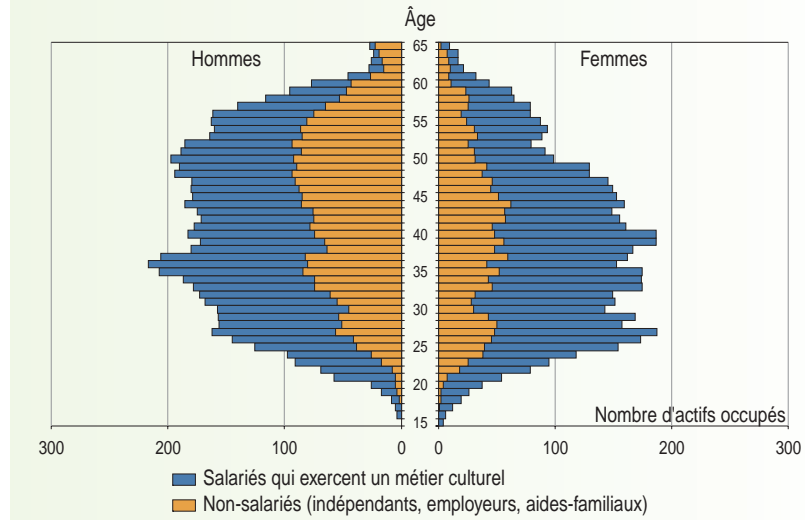
L'emploi salarié et non salarié

contre six hommes sur dix. En 1999, elles étaient encore huit salariées pour dix actives ayant un emploi. La part des salariés chez les hommes était déjà de six sur dix.

Si l'augmentation des actifs dans les métiers culturels est principalement liée à l'expansion de certaines professions, leur féminisation est manifeste. Entre 1999 et 2005, le nombre de femmes s'est accru de 30 %, contre 18 % chez les hommes.

Les femmes sont plus ou moins présentes selon les différentes professions. La moitié d'entre elles se concentre sur cinq qualifications. Elles sont bibliothécaires ou bibliothécaires adjointes, assistantes techniques des arts graphiques, vendeuses de biens culturels ou professeurs d'art. Dans ces professions, le taux de féminisation est très élevé, puisqu'en moyenne sept personnes sur dix qui occupent ces postes sont des femmes. À l'inverse, elles sont moins présentes parmi les architectes, les directeurs de programmation, les artistes de la musique et du chant. Dans ces professions, elles ne sont en

Plus d'hommes que de femmes parmi les non-salariés



Source : Insee - enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

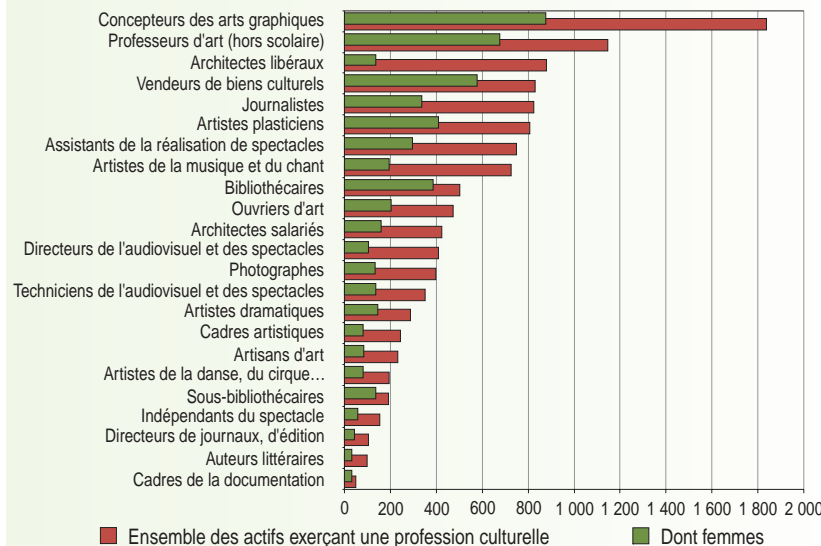
moyenne que trois sur dix. Lorsqu'elles pratiquent leur métier en tant que non salariées, deux femmes sur cinq sont stylistes-décoratrices et une sur cinq artiste-plasticienne.

Parmi les professions culturelles, l'âge moyen des femmes est inférieur de deux ans à celui de leurs consoeurs d'autres activités ; elles sont relativement plus nombreuses entre 25 et 40 ans. Cela peut s'expliquer par l'entrée récente de femmes plus

jeunes.

Les hommes, en revanche, sont en moyenne de deux ans plus âgés, que leurs collègues des professions non culturelles ; cet écart est dû à l'importance des non-salariés parmi les professions culturelles. En effet, l'installation comme indépendant dans une profession culturelle est plus tardive, les âges où les indépendants sont les plus nombreux variant de 45 à 53 ans. À l'inverse, le statut de salarié chez les hommes culmine entre 34 et 38 ans.

Bibliothécaire ou professeur d'art : des métiers plus féminisés



Source : Insee - enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007

Les professionnels de la culture plus diplômés

En Alsace, parmi les personnes qui exercent un métier culturel, seulement 5 % n'ont pas de diplôme, alors que cette proportion s'élève à 13 % pour l'ensemble des actifs ayant un emploi. La proportion de non-diplômés dans les professions culturelles est aussi moindre qu'en France métropolitaine, où elle se situe à 7 %.

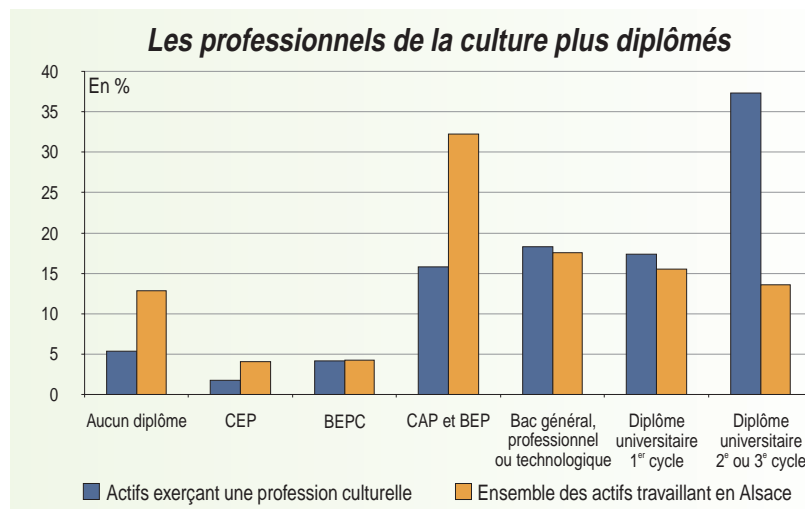
L'Alsace se distingue de la France métropolitaine par un poids plus élevé de diplômés universitaires : 55 % contre 51 %. Ceci est en partie imputable à la surreprésenta-

tion des architectes dont le diplôme est une condition d'exercice.

Dans d'autres professions culturelles, les actifs disposant d'un diplôme d'études supérieures sont nombreux : les bibliothécaires (9 sur 10), les journalistes (8 sur 10), mais aussi les artistes (plus de 5 sur 10). Cependant, parmi les métiers d'art, le poids des non-diplômés est plus élevé et représente 16 %. Dans ces professions, près de la moitié des actifs occupés est titulaire d'un CAP ou d'un BEP. La qualification requise excède la formation initiale et se poursuit par l'expérience professionnelle.

Croissance significative de l'emploi culturel dans les activités non culturelles

Entre 1999 et 2005, le nombre d'emplois dans le secteur d'activité culturelles (professions culturelles et non culturelles) a augmenté moins vite que le nombre d'actifs exerçant une profession culturelle, qu'ils exercent dans les activités culturelles (+13 %) ou qu'ils exercent dans les activités non culturelles (+23 %). En effet, la croissance des professions culturelles est la plus vive hors activités culturelles. Elle est en revanche moindre pour les profes-



sions non culturelles du secteur des activités culturelles.

D'autres secteurs d'activité ont offert des débouchés aux titulaires d'une qualification culturelle. C'est le cas pour 7 200 actifs, soit plus de la moitié de ceux qui exercent un métier culturel. Cette catégorie a augmenté de 30 %, sur la période considérée.

Si certaines activités culturelles ont continué à croître de façon soutenue, notamment le spectacle vivant et les activités artistiques (+29 %), c'est principalement en raison de la forte augmentation du nombre d'artistes indépendants qui peu-

vent occuper un emploi culturel non salarié. Celui-ci correspond à un emploi dans un établissement ayant une activité culturelle, mais dont l'intéressé concerné (artiste) exploite son activité en nom propre.